

# Formation "Stage Préparatoire"

## Sensibilisation de la professionnalisation pour l'accueillant assistant familial

*L'accueil d'enfants ou d'adolescents par des assistants familiaux est assorti d'une obligation d'effectuer un stage préparatoire de 60 heures (CASF : art.L 421-15, art.D 421-22). Il permettra de s'inscrire à la formation de 240 heures en vue de l'obtention du Diplôme d'Etat d'Assistant Familial (D.E.A.F.), obligatoire dans un délai de 3 ans suivant le premier contrat de travail.*

*Ce stage préparatoire va amener l'accueillant à se mettre en route sur le chemin de la professionnalisation et de la conscientisation, par des apports juridiques, psychologiques, éthiques et techniques, par une connaissance de son service et des procédures, et également par la rencontre et l'échange avec des professionnels de terrain.*

*Ce stage répond, en outre, à la nécessité pour les organismes Employeurs de répondre d'une part, à l'urgence d'accueil de mineurs et donc à l'embauche rapide de personnel pouvant les accueillir et d'autre part, aux besoins et à l'obligation légale de formation de ces personnes.*

### Objectifs de la formation

- Connaître le cadre juridique
- Posséder les bases des concepts psychologiques
- Mieux cerner l'éthique, la déontologie
- Maîtriser un certain nombre d'outils techniques

En atteignant ces différents objectifs, cette formation constitue un véritable travail collectif sur **l'identité professionnelle** et a comme bénéfices de permettre aux participants d'être préparés à la formation DEAF.

### Personnes concernées

- Toutes les personnes intervenant dans un accueil familial.

Prérequis : aucun

**Formation accessible aux personnes en situation de handicap : nous consulter**

### Modalités d'évaluation initiale

- Tour de table en début de session (connaissances et besoins)
- QCM d'évaluation des connaissances

### Méthodes pédagogiques

Essentiellement **actives** et en référence au vécu professionnel de chaque participant, elles nécessitent un certain degré **d'implication personnelle**.

En fonction des objectifs et de l'évolution du groupe, l'animateur a recours à différentes méthodes de travail :

- **Réflexion collective, échange d'expérience et confrontation de pratiques.**
- **Apports théoriques** ponctuels sous forme de brefs exposés, suivis d'exercices individuels ou collectifs de **mise en application**.
- **Exercices d'entraînement.**
- Utilisation de supports audio et vidéo, ressources référentielles.
- Jeux de rôles, étude de situation. Quizz

### Modalités d'évaluation finale

- Evaluation de stage (enquête de satisfaction) demandée à chaque participant
- Evaluation des acquis par test QCM à l'issue de la formation
- Attestation de stage remise à chaque stagiaire

### Organisation :

Durée : **60 heures, soit 10 jours de formation, 6 heures par jour**  
*Groupe de 6 à 12 stagiaires*

**Coût :** **800 Euros** par jour (Sans Supplément de Taxe) + frais hébergement le cas échéant  
*Formation dispensée en vos locaux partout en France*

Satisfaction stagiaires : 98,8% sur 24 participant(e)s

## **Contenu de la formation**

### **Référence législative**

- Cadre de l'exercice de la profession
- Statut des assistants familiaux
- Connaissance du dispositif de la protection de l'enfance

### **Connaissance de fonctionnement**

- Dispositifs de la structure
- Rôle de l'assistant familial :
  - Cadre juridique
  - Mission
  - Outil de travail

### **Le sens de l'accueil**

- Les enjeux
- Identifier la relation familiale et son accueil de l'enfant à son domicile

### **Besoins fondamentaux**

- Approche de besoins méta-fondamentaux de l'enfant
- Développement et besoins fondamentaux de l'enfant et de l'adolescent

### **Reconnaitre les situations difficiles**

- Notion de repérage
- Carences affective, cognitive, éducative
- Retard de développement, troubles de l'attachement
- Différentes problématiques : vulnérabilité, situation de handicap, expression déficitaire, troubles du comportement, ...

### **La relation**

- La question du maintien de la place et la notion de collaboration avec le/la/les détenteurs de l'autorité parentale
- Droits usuels, non usuels et devoirs de parentalité ou rôle de substitution, les limites
- Le rôle de tiers dans le lien parent-enfant

### **Actions menées dans le cadre de l'accompagnement éducatif, de la prise en charge de l'enfant confié**

- La nécessité de la communication, du travail d'équipe, prise de recul et distance
- Notion de protection, de décision
- Notion de responsabilité du parcours de l'enfant
- Développement d'outils dans l'intérêt de l'enfant et de la famille : traçabilité de la prise en charge, de l'accompagnement
- Ecrits professionnels
- PPE projet pour l'enfant, outil transversal et pluriel

### **Promouvoir la bientraitance, prévenir la maltraitance**

- Notion de l'information préoccupante
- L'enfant en dangers ou risque de dangers
- Repérages des indicateurs